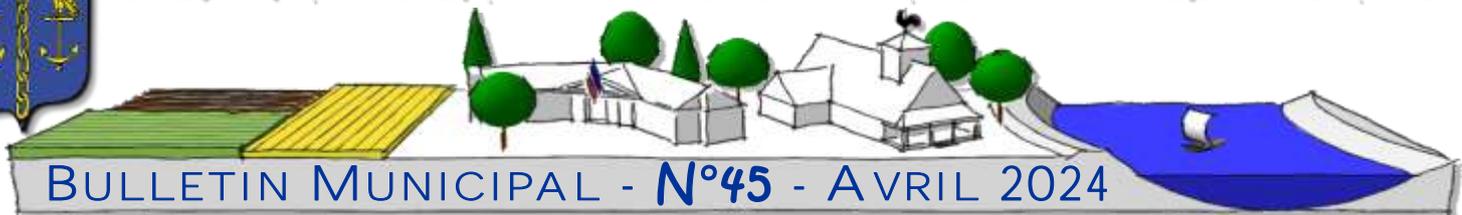




LE PETIT SAINT PÈROIS



BULLETIN MUNICIPAL - N°45 - AVRIL 2024

Le mot du Maire

Installé en début d'année au bord de Loire, l'espace de loisirs et de sports est désormais ouvert à toutes et tous. Bien qu'à peine terminé, puisque des pistes d'athlétisme sur le pourtour restent à matérialiser. En famille, entre adolescents, entre amis, cet espace offre plusieurs possibilités de pratiquer des activités sportives en toute sécurité et en toute convivialité. Le coût de cet aménagement est d'environ 100 000 euros. Plusieurs subventions ont été sollicitées pour pouvoir réaliser ce mini stade. Les dotations d'état, du pays et de la communauté de communes nous ont permis de financer cet ouvrage. Des aménagements complémentaires comme l'installation de tables, bancs et autres se feront par la suite en fonction des finances.

Autre aménagement en cours sur la commune, le développement de la vidéo surveillance entièrement pris en charge par la communauté de communes. De nombreux endroits vont être sous surveillance. Les bâtiments communaux tels que la mairie, la salle polyvalente, l'église et autres seront équipés. Les ronds-points, le Vieux Bourg, le pont piéton, le mini stade seront aussi sous vidéo-surveillance. D'autres points sensibles seront sous les feux des caméras en particulier les colonnes de tri sélectif. J'invite donc les personnes, qui n'auraient pas encore compris que le dépôt de sacs poubelles ou autre est interdit et passible de 135 euros d'amende, à changer de comportement.

Une procédure de reprise de concessions abandonnées ou échues au cimetière est en cours. Cette procédure est très réglementée. Des panneaux d'information à l'entrée du cimetière et à la mairie ont été installés. Si vous êtes concernés, vous ou votre famille, veuillez prendre contact avec la mairie.

Avec tout mon dévouement



L'édito

Ce numéro 45 du Petit Saint-Pérois atteste que ce fascicule communal existe depuis 16 ans déjà (3 numéros par an).

Il retrace du mieux qu'il peut tout ce qui se déroule dans notre village au niveau municipal et associatif.

Il s'est amélioré au fur et à mesure des années, avec notamment les rubriques : « Saint Père d'antan » (fort appréciée par certains), le « quizz » qui nous permet de découvrir notre commune, etc.

Il reste et restera un fidèle reporter pour toutes ces activités qui font vivre Saint-Père-sur-Loire.

Si vous souhaitez voir encore évoluer le « Petit Saint Pérois », n'hésitez pas à contacter la mairie.

Sommaire

Page 1 : Le mot du Maire - L'édito - Photo du nouveau City stade

Page 2 : L'école municipale V. Meunier

Pages 2 & 3 : Les travaux dans la commune.

Pages 3, 4 & 5 : Retour sur les derniers événements

Page 6 : « Saint Père d'antan »

Page 7 : Événements à venir - Terrains à vendre - Quiz

Page 8 : Des nouvelles du conseil municipal



Randonnée le 14 janvier

Environ 180 personnes ont bravé le froid pour la randonnée de l'école au mois de janvier cette année. Tout le monde est reparti, comme d'habitude, très content de cette matinée pleine de convivialité et de bonne humeur avec des parcours appréciés de tous.



Travaux dans la commune



Nouvelle tenue des Services Techniques



Des nouvelles tenues de travail ont été fournies aux employés des services techniques.

Elles sont plus voyantes et plus agréables à porter. Vous pourrez les distinguer plus facilement dans notre commune.



Le city Stade



Les travaux du city stade avancent à grand pas, il est fonctionnel dès maintenant. Il reste à aménager les pistes autour de celui-ci et les aménagements (tables, bancs, poubelles, nettoyage du pourtour, plots pour empêcher les véhicules, etc.) en attendant n'hésitez pas à l'utiliser en veillant à respecter l'entourage. **MERCI**





Reprise des concessions au cimetière

Ca y est, depuis le 14 mars après-midi, le constat d'abandon de certaines tombes du cimetière communal a été réalisé.

Ce sont donc 75 sépultures qui ont été jugées en état d'abandon et ont été signalées par une affichette sur place et sur une liste présente dans les panneaux au cimetière et à la mairie.

Pour toutes les personnes qui auront des « revendications » à formuler, il suffira de s'adresser à la mairie, et celles-ci auront 1 an pour le faire. Nous ferons tout pour que ce processus se passe le plus parfaitement possible.



Nouveau commerce

Adieu VILLAVERDE (jardinerie),
Bonjour PICARD (surgelés).

Les travaux pour l'installation de la nouvelle enseigne ont commencé par la démolition des anciens bâtiments, affaire à suivre.

Retour sur quelques évènements



Vœux de la Municipalité



C'est le mercredi 10 janvier que P. Foulon, Maire de la commune, a présenté les vœux de la municipalité pour 2024 devant une salle polyvalente encore bien remplie pour cet évènement.



Assemblée Générale Fil en Aiguille

Le 30 janvier, l'association De Fil en Aiguille a tenu son Assemblée Générale à la salle de l'Amitié. Mme Surcin, présidente, fait le bilan de l'année écoulée. L'association comptait 18 adhérentes qui se sont retrouvées chaque mardi matin et/ou après-midi à la salle de l'amitié de Saint-Père avec plus ou moins d'assiduité, sous la conduite patiente et professionnelle de Françoise notre animatrice. Elle note une fréquentation un peu décevante d'environ 60%. De nombreux projets textiles ont vu le jour : vêtements, accessoires de mode, bavoirs, sacs et diverses pochettes ont été fabriqués par ces petites mains habiles. Les couturières ont également partagé un repas convivial. La présidente remercie M. Berrué et le conseil municipal pour l'attribution de la subvention de 200€ qui a permis l'achat de matériel et l'entretien des machines. Mme Surcin se réjouit de ce début d'année 2023/2024 qui voit la fréquentation des ateliers atteindre les 80% avec pourtant un peu moins d'adhérentes que l'an passé. De nouvelles couturières semblent cependant vouloir rejoindre l'association en cours d'année. Mme Agogué, trésorière, présente le bilan financier de l'année passée.



Renouvellement des membres du bureau

Mmes Surcin et Agogué souhaitant poursuivre leur mandat, il ne reste que le poste de secrétaire à pourvoir.

Mme Chevalier se porte candidate et est élue à l'unanimité.

L'Assemblée Générale se clôture par le pot de l'amitié et les couturières se rassemblent autour d'une choucroute alsacienne préparée par Eveline. Françoise, notre animatrice, nous a également préparé de délicieux amuse-bouche pour accompagner le café.



Blocage du pont routier



Fin janvier les forces de l'ordre ont bloqué le pont de Sully, (pour empêcher les agriculteurs en colère de remonter vers Paris)



ce qui a donné l'occasion à beaucoup de monde de se garer à Saint Père pour aller à Sully centre en empruntant le pont piéton (cela a rappelé à certains d'entre nous l'époque 1985 avec le pont dans la Loire).



Repas des bénévoles et employés

Le 9 février, les bénévoles qui donnent pour la commune, les employés municipaux et les élus ont partagé une tartiflette au cours d'une soirée en toute convivialité.

Cet évènement a été bien apprécié par l'ensemble des personnes présentes.

MERCI A TOUT LE MONDE





Repas du CCAS

Le dimanche 3 mars s'est déroulé le traditionnel repas offert pour les personnes de plus de 70 ans de la commune. I



Ils étaient 83 cette année à partager ce moment agréable, avec un fond musical, grâce à la nouvelle sono acquise par la commune.

Tout le monde est reparti ravi, après avoir répondu au dorénavant traditionnel quizz .

Les personnes hospitalisées ou en maison de retraite (8 bénéficiaires) se sont vues remettre un colis par la Municipalité par l'intermédiaire de Mme ZUZATZ et M BRETON.



Commission Fleurissement

La remise des récompenses pour le fleurissement des jardins 2023 s'est tenue samedi 23 mars à la salle polyvalente. C'est dans une ambiance conviviale que les discussions et le partage ont animé cette manifestation printanière. Les lauréats se sont vu remettre, pour certains un bon de 20€ (31 personnes) et pour les 4 meilleures notes un bon de 35€, valables dans 3 enseignes (de plus un bon collectif de 40€ pour la rue d'Anjou a été délivré). Les quelques personnes absentes recevront leur bon à domicile.

Une documentation traitant de divers sujets liés au fleurissement était à la disposition de nos administrés, qui ont apprécié d'avoir des renseignements utiles pour l'entretien de leur jardin.

Un apéritif a clôturé vers 11h ce moment, où certains ont eu plaisir à se retrouver pour échanger et rire en ces moments compliqués.



Assemblée Générale de la Guinguette

L'Assemblée Générale annuelle de « La Guinguette » s'est déroulée le lundi 25 mars. Le nombre d'adhérents reste constant (29 membres actifs) et la fréquence des cours est maintenue, à savoir : tous les lundis soir de 19h à 20h pour des cours de Line-Dance.



Fin de tournée pour l'Amicale

La saison de l'Amicale est terminée, après 16 représentations et plus de 2500 spectateurs, cette année encore le succès a été au rendez vous, avec des salles comblées à toutes les représentations.

BRAVO à eux et MERCI de porter le nom de Saint Père dans toute la région avec autant de brio.





La Cavalcade de St-Père

CHANSON-MARCHE
Paroles de FÉLIX ARNOULT (Air : *Les Enfants de Paris*)

<p>1^{er} COUplet Afin d'vous distraire Tous il faut aller Au petit St-Père Pour bien rigoler, Faire une promenade Dans c'pays charmant, Voir la Cavalcade B'y a d'agrément.</p> <p style="text-align: center;">REFRAIN</p> <p>Venez sans retard Admirer les chars, C'est dimanche, il faut vous distraire ; Chantez crânement Ce refrain charmant : Vive la Cavalcade de Saint-Père !</p>	<p>4^{me} COUplet Vivent les jeunes filles Du char de l'union, Elles sont bien gentilles Et font sensation. Maintenant j'espère Que les deux pays, Sully et saint-Père, Resteront unis.</p> <p style="text-align: center;">◆ ◆</p> <p>5^{me} COUplet Vivent les demoiselles Des quatre saisons, Je dis qu'elles sont belles. Pour j'ai mes raisons ; Avec ces jeunes filles, Quatre bons vivants Près de famille, Qui aiment le bon temps.</p> <p style="text-align: center;">◆ ◆</p> <p>6^{me} COUplet La fête se termine, Voici le charlatan, Un gars qu'a bonne mine Et plein de talent ; Il soigne les jeunes filles Pour le mal de dents, Quand elles sont gentilles Toujours gratuitement.</p> <p style="text-align: center;">◆ ◆</p> <p>7^{me} COUplet Suçons une teutonic Chez le père Martin, Tout va à merveille, Il a du bon vin. Chez Hirlay, de suite, Il faut siroter</p>	<p>quelques verres bien vite, Pour nous égayer.</p> <p style="text-align: center;">REFRAIN</p> <p>Vive le bon vin Pour nous mettre en train, Honneur à la liqueur vermeille, Chantons et faisons Sauter le bouchon. Vive le vieux jus de la treille !</p> <p style="text-align: center;">◆ ◆</p> <p>8^{me} COUplet Au Café de la Loire Allons y gaiement, Du bon vin faut boire, Il est épatant. Continuons sans trêve ; A l'Hotel du Pont La soirée s'achève, Suçons des canons.</p> <p style="text-align: center;">◆ ◆</p> <p>9^{me} COUplet La musique commence, Vive le bal Jullien ! Venez à la danse, Vous serez très bien. Jeunes garçons et filles De ce petit bourg, Pincez des quadrilles, Dansez : Vive l'amour !</p> <p style="text-align: center;">DERNIER REFRAIN</p> <p>Puisqu'au bal Jullien On y danse bien, Amusez-vous belle jeunesse Dansez rigolez, Polkez et valsez Et mettez vos cœurs en liesse.</p>
--	---	--

2 MARS

1913

Sully-sur-Loire, Imp. G. Boutroux





28 avril

St Père en Fête
Vide Grenier

31 mai & 01 juin

AMS
30 ANS de l'Association

22 juin

École V. Meunier
Kermesse

22 juin

St Père en Fête

VIDE GRENIER
&
FOIRE ARTISANALE

Date: 28 avril 2024
Horaire: 8 h à 18h
Lieu: à proximité de la salle polyvalente

ST PÈRE SUR LOIRE

BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE

RESERVE AUX PARTICULIERS
2€ / ml
TAXE MODERATION

+ d'info : 06 14 74 27 01



Réservez votre WE du 1er juin : Nous fêterons les 30 ans de l'A.M.S. de Saint-Père-sur-Loire, sur le principe érigé en bannière :

« 30 ans, 30 heures, 30 épreuves ! »,
pour un beau moment partagé olympique et convivial !

Au menu, au-delà des expositions-souvenirs et autres commémorations des activités menées depuis trente ans (où les « anciens » usagers-scolaires, ufologiques, mariners... Pourrait se retrouver avec plaisir et quelquefois avec surprise !!)

Vendredi 31 mai :

Lancement des festivités avec les enfants de l'école, membres usagers de l'association, le vendredi 31 mai au matin, pour un déroulé sur la journée scolaire...

L'épreuve défi « fil rouge » de la fête débutera à 9h00... Pour trente heures non-stop, jusqu'à 15h00 le samedi 1er juin...

Poursuite des épreuves multidisciplinaires (mais principalement conviviales !), ouvertes au public, à partir de 16h30, après un « vendredi gourmand spécial jeux olympiques », proposé par les enfants...

Déplacement vers le nouveau « city stade » - afin d'y poursuivre les festivités et partager un repas « tiré du sac »...

Départ de l'activité/soirée diné-cyclo...

Poursuite de l'épreuve « fil rouge » sur la nuit, avec les volontaires...

Samedi 1er juin :

Reprise des épreuves annexes au fil rouge, de 10h00 à 12h00 le samedi matin...

Après une distribution d'oligo-éléments nécessaires à la santé des participants, organisation de l'épreuve culinaire olympique-nique des « trente saveurs »...

Jusqu'à 15h00, accompagnement des héros de l'activité « fil rouge » des trente heures...

Remise des récompenses olympiques... Interventions des enfants de l'école ?

Préparations d'initiations sportives diverses à partir de l'heure du goûter... Avec poursuite éventuelle, au gré des participants, jusqu'à la nuit...

Alors ?

Venez participer à notre anniversaire commun !
Nous vous accueillerons avec plaisir !

À VENDRE
26 TERRAINS
À BÂTIR VIABILISÉS
de 530 à 1265 m²

45 000€

Terrains viabilisés à vendre : Le clos de la Justice

GRILLE TARIFAIRE

LOT N°	SUPERFICIE	SURFACE PLANCHERS SOP	PRIX
1	529 m ²	250 m ²	45 000 €
2	522 m ²	300 m ²	49 000 €
10	595 m ²	300 m ²	45 000 €
11	606 m ²	300 m ²	46 000 €
12	680 m ²	300 m ²	53 000 €
15	551 m ²	300 m ²	49 000 €
16	516 m ²	250 m ²	48 000 €
17	532 m ²	250 m ²	47 000 €
18	605 m ²	300 m ²	51 000 €
19	746 m ²	300 m ²	56 000 €
20	1009 m ²	300 m ²	59 500 €
21	713 m ²	300 m ²	56 000 €
22	778 m ²	300 m ²	57 000 €
23	721 m ²	300 m ²	56 000 €
24	645 m ²	300 m ²	57 000 €
25	688 m ²	300 m ²	58 000 €
26	757 m ²	300 m ²	58 000 €

À la découverte de St Père

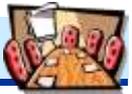


Réponse du PSP 44 :
Ces barres en métal sont sur le puit du cimetière

Où se trouvent ces briques tout en transparence ?



Réponse dans le prochain numéro



Le conseil municipal du 09/06/2023 :

ORDRE DU JOUR :

- Assainissement – Décision Modificative n°1 au budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement
- Contribution financière pour extension du réseau électrique
- Rapport d'activités de la Communauté de Communes du Val de Sully pour l'exercice 2022
- Fixation des tarifs de cantine pour l'année scolaire 2023-2024
- Fixation des tarifs de garderie pour l'année scolaire 2023-2024
- Demande de subvention à la Communauté de Communes du Val de Sully pour la Fête de la Saint Pierre
- Création d'un emploi permanent d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe à Temps Complet
- Création d'un emploi permanent d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe à Temps Non Complet (28 heures /35 -ème)

INFORMATIONS DIVERSES :

Mme LE MAT Andrée remercie les membres du Conseil Municipal pour les marques d'affection et de sympathie témoignées lors du décès de son mari M. LE MAT Michel

M. Christian DENIS remercie les services techniques de la commune pour avoir nettoyé le chemin rural entre Saint-Benoît-sur-Loire et la Passerelle de La Loire à Vélo

Les enfants de l'École de Saint Père représentés par Mohamed Soulimani remercient les membres du Conseil Municipal pour avoir octroyé une subvention de 3 000 € pour les 2 classes de découvertes.

Le club de l'amitié de Saint Père remercie l'ensemble du Conseil Municipal pour l'octroi d'une subvention pour l'année 2023.

L'Association « de la Plume aux Ciseaux » remercie les membres du Conseil Municipal pour le versement de la subvention de 150 € pour l'année 2023

Mme Christelle ZUSATZ informe les membres du Conseil Municipal qu'elle a participé avec Mme CORTET Véronique à une réunion avec le PETR Forêt d'Orléans – Loire et Sologne et les responsables des cantines scolaires des environs le 7 juin dernier au Collège des Bordes

Lors de cette réunion les thèmes abordés sont notamment la Loi EGALIM, l'approvisionnement local, le Bio, les repas végétariens etc...

Les légumes du Val de LOIRE (Maraîchers à Saint Benoît sur Loire) sont intéressés pour travailler avec notre commune en remplacement de Monsieur FOIRY William qui cesse son activité.

Le Mardi 6 Juin dernier a eu lieu en Mairie de Saint Père un exercice relatif au Plan Communal de Sauvegarde. Le thème choisi était « les inondations ».

Durant toute la matinée, Monsieur CLOUTIER Jacky ainsi que Mme ZUSATZ Christelle ont reçu des notifications et exercices émanant de la Préfecture pour faire face aux situations en cas de risques majeurs d'inondation sur notre commune.

Le spectacle de cirque pédagogique aura lieu le vendredi 23 juin à 20h.

Durant une heure, la représentation sera assurée par les élèves de l'école de Saint Père puis suivie de la représentation des artistes.

Le spectacle sera filmé et retransmis la semaine suivante à Sully, pour les personnes qui n'auraient pas pu assister à la représentation.

Mme Christelle ZUSATZ informe les membres du Conseil Municipal de la réunion du Comité d'Action Social du 5 juin dernier qui s'est tenu en mairie de Saint Père. A l'ordre du jour, deux dossiers de demande de présence verte, les colis des anciens, une demande de regroupement familial...

Mme Christelle ZUSATZ informe les membres du Conseil Municipal qu'à la suite d'incidents survenus lors de la pause méridienne au restaurant scolaire ces dernières semaines, un courrier a été remis aux parents par la municipalité. Ce courrier rappelle notamment le règlement intérieur de la cantine, les droits et obligations des enfants vis-à-vis du personnel de restauration scolaire et les règles du savoir vivre ensemble. Mme Christelle ZUSATZ rappelle que toutes infractions au règlement du restaurant scolaire peuvent être sanctionnées par la municipalité.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la déchetterie restera fermée jusqu'à nouvel ordre. Elle sera uniquement ouverte les samedis matin.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la ruche habitat a fait l'acquisition du lotissement situé Rue de Paris.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il a reçu en mairie le 24 mars dernier, l'agence nationale du Sport (représenté par Monsieur LEFORT). Celui-ci lui a conseillé de solliciter 60% de subvention dans le cadre du dispositif « campagne 2023 – 5000 terrains de sport. Or Monsieur le Maire a reçu une réponse défavorable de la commission quant à l'octroi de ladite subvention. Monsieur Le Maire a écrit à Mme La Préfète du Loiret et à l'Agence Nationale du Sport afin de comprendre les raisons de ce refus.

Monsieur le Maire précise que les autres partenaires financiers (l'Etat, le PETR Forêt d'Orléans Loire, Sologne, etc..) ont été également sollicités

Le conseil municipal du 05/10/2023 :

ORDRE DU JOUR :

- Indemnité Horaire pour travaux supplémentaires (IHTS) avec effet au 01/11/2023
- Décision Modificative n° 2 – Budget Primitif Commune 2023 (M57)
- Demande de subvention au titre des Fonds de Concours auprès de la Communauté de Communes du Val de SULLY pour la création d'un City Park
- Indemnisation des congés annuels non pris en cas de cessation définitive d'activité
- Indemnité de chaussures et de petit équipement
- Rapport annuel 2022 du délégué SUEZ – Service de l'assainissement
- Rapport annuel 2022 du délégué SUEZ – Service de l'Eau (SIVU de Sully sur Loire / Saint Père sur Loire – DSP)
- Vote des subventions exceptionnelles aux associations extérieures à la Commune
- Autorisation au Maire de signer une convention-cadre de réservation des logements sociaux par les communes membres – année 2024-2026
- Avis de la Commune St Père s/Loire sur le Projet de Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGDLSID) de la Communauté de Communes du Val de Sully

INFORMATIONS DIVERSES :

Le club « joie, forme et santé » de Saint Père remercie l'ensemble du Conseil Municipal pour l'octroi d'une subvention pour l'année 2023.

Monsieur Rodrigue LEVEILLE, responsable du service communication du comité de la Sange remercie la commune pour le prêt de matériel et l'aide des agents de notre service technique pour l'organisation de la fête de la Sange.

Travaux City Park : l'implantation du futur City Park sera réalisée par l'entreprise GERAY Stéphane de Saint Père sur Loire. L'engazonnement sera réalisé autour des mois d'Avril -Mai 2024.

Vidéoprotection : L'année prochaine la Commune de Saint Père sur Loire devrait être dotée de caméras de protection. Une trentaine de caméras environs devraient être installées. Seuls Monsieur le Maire et son premier adjoint Jacky Cloutier seront habilités à visionner pour les besoins de la gendarmerie nationale les vidéos.

Nouvelle déchetterie de Sully sur Loire : les travaux devraient commencer en début d'année prochaine pour prendre fin en fin d'année 2024.

Terrain scierie : Mme DARGENT Séverine demande si la commune a exercé son droit de préemption. Mr le Maire lui indique que le terrain est situé en zone agricole et la Mairie ne peut préempter ce terrain. Mr le Maire rappelle que le certificat d'urbanisme a été délivré au nouvel acquéreur mais que dans cette zone toute construction est interdite.

Cimetière : Le nouveau columbarium de douze cases a été installés au cimetière communal par les établissements CATON.

Terrain famille Vildy : des arbres menacent de tomber ; Mr le Maire informe qu'un marché public a été signé avec ADS45 et doivent intervenir pour nettoyer ce terrain en semaine 42.

Sivu eau potable Sully-sur-Loire / Saint Père sur Loire : Monsieur Roland PERON, conseiller municipal de notre commune a été élu Vice-Président

PLUI : Mr Jacky CLOUTIER informe qu'un plan du potentiel de la Commune est affiché en mairie salle Christine Bourgoin. Ce plan élaboré par la Communauté de Communes du Val de Sully, renseigne sur les zones ou parcelles restantes à urbaniser, afin d'optimiser les espaces bâtis devenant un préalable obligatoire à toute extension urbaine.

Mme Agnès MICHEL informe que l'aide aux devoirs reprendra le lundi 6 novembre prochain. Le fonctionnement sera identique à l'an passé soit deux soirs par semaine les lundis et jeudis de 16h30 à 17h30 avec un temps de goûter de 16h30 à 16h45 fourni par la mairie. Deux nouvelles personnes étofferont l'équipe déjà en place.

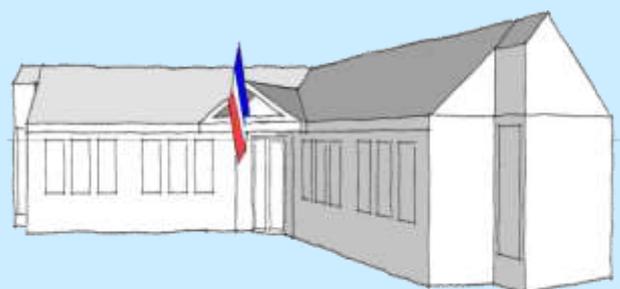
M. Roland PERON informe que des chattes « errantes » ou non opérées mettent bas actuellement. Une prolifération de chats est à craindre sur notre commune. Quid de la stérilisation de ces chats errants ? Monsieur le Maire informe qu'une consultation sera menée à ce sujet.

Il informe également que des câbles téléphoniques jonchent le sol. Mr le Maire rappelle que les services de réseau télécom ou enedis sont aussitôt contactés par la mairie pour rétablir l'incident.

M. Didier BERRUE informe que la réunion des associations pour l'occupation de la salle polyvalente pour 2024 aura lieu ce 19 octobre prochain.

La potirando qui a eu lieu ce dimanche 1er octobre a réuni 160 adultes et 15 enfants.

Mairie de Saint Père sur Loire



Tel : 02.38.36.21.84

saintperesurloire@wanadoo.fr

www.saintperesurloire.fr